



**PRÉFET  
DE LA GIRONDE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# DEMANDE DE TITRE DE SÉJOUR ÉTUDIANT ÉTRANGER

- Vous sollicitez un premier titre de séjour étudiant
- Vous sollicitez le renouvellement de votre titre de séjour étudiant
- Vous sollicitez un titre de séjour « jeune au pair »
- Vous sollicitez un titre de séjour « étudiant en recherche d'emploi » ou une APS Master

<b>N° ÉTRANGER</b>									

## INFORMATIONS IMPORTANTES

- ◆ Cette démarche doit être effectuée en ligne sur l'ANEF :  
**<https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>**
- ◆ Tout dossier papier sera refusé, excepté en cas d'incapacité à déposer votre demande en ligne. Dans ce cas, votre dossier ne sera accepté que sur preuve attestant l'impossibilité de réaliser la démarche de manière dématérialisée. Sans le dépôt de cette preuve, votre dossier sera renvoyé.  
Votre demande doit dans ce cas être envoyée par courrier à l'adresse suivante :  
**Préfecture de la Gironde  
DMI – BASE – Section immigration économique  
2, esplanade Charles de Gaulle – CS 41397  
33 077 BORDEAUX CEDEX**
- ◆ Avant de solliciter un titre de séjour, vérifiez que vous en remplissez les conditions en consultant la rubrique **Immigration et Intégration** du site : **[www.gironde.gouv.fr](http://www.gironde.gouv.fr)**
- ◆ Tous les champs de ce formulaire devront être dûment complétés et les pièces requises jointes. **Les démarches incomplètes feront l'objet d'un refus d'enregistrement.**
- ◆ Les photocopies doivent être lisibles au format A4, sans agrafes et triées dans l'ordre des listes
- ◆ Aucun original ne doit être joint à votre demande, vous devrez les présenter lors de votre rendez-vous
- ◆ **Ne pas joindre de timbres fiscaux, ni de chèque, ni d'espèces**
- ◆ L'adresse du dépôt de votre dossier de demande de titre de séjour n'est pas la même tout au long de l'année. Consultez la page dédiée du site **[www.gironde.gouv.fr](http://www.gironde.gouv.fr)** pour savoir où adresser votre demande. Si vous souhaitez disposer d'une preuve du dépôt de votre demande, vous devrez l'envoyer en recommandé avec accusé de réception.
- ◆ Une fois votre dossier déposé, si vous souhaitez signaler un changement d'adresse à la préfecture, demander la modification de votre date de rendez-vous ou le renouvellement de votre récépissé, merci d'utiliser exclusivement les téléservices disponibles en ligne sur le site **[www.gironde.gouv.fr](http://www.gironde.gouv.fr)** dans la rubrique Immigration et Intégration.  
**Les dépôts par voie postale ne seront pas pris en compte.**

## VOTRE ÉTAT CIVIL ET VOS COORDONNÉES

NOM ..... Prénom ..... Sexe  M  F

Nationalité ..... Date de naissance | | | | | | | | | | Lieu de naissance .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

N° téléphone ..... Adresse courriel .....@ .....

**Cadre réservé à l'administration**

## VOTRE SITUATION MATRIMONIALE ET FAMILIALE

Votre Nom ..... Prénom ..... N° étranger .....

Votre situation matrimoniale :  Célibataire  Concubin (e)  Marié(e)  Pacsé(e)  Séparé(e)  Divorcé(e)  Veuf(ve)

Date du mariage / pacs : ..... Lieu du mariage / pacs ..... Date divorce / séparation / décès : .....

J'atteste sur l'honneur ne pas vivre en situation de polygamie sur le territoire français.

### Identité de votre époux(se) (y compris en cas de divorce ou veuvage), concubin(e), ou partenaire.

Nom ..... Prénoms ..... Né(e) le ..... Lieu de naissance .....  
 Pays de naissance ..... Nationalité ..... N° étranger (le cas échéant) .....  
 Pays de résidence ..... Adresse : .....

VOTRE FAMILLE EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER						
Lien de parenté	Nom et prénom	Date de naissance	Pays de naissance	Nationalité	Pays de résidence	N° étranger
Enfants						
Père						
Mère						
Frères et sœurs						

Courriel : .....@..... Téléphone : ..... Date: ..... Signature : .....

## VOS RESSOURCES FINANCIÈRES

- Virements familiaux : Montant mensuel .....
- Bourse : Montant mensuel .....
- Salaires : Montant mensuel .....
- Autres : ..... Montant mensuel .....

## MERCI DE FOURNIR LES JUSTIFICATIFS DEMANDÉS

VOTRE CURSUS EN FRANCE			
Année universitaire	Établissement	Niveau d'études (ex : 2 <sup>e</sup> année licence en droit)	Résultats obtenus (validé / non validé)
2022-2023			
2021-2022			
2020-2021			
2019-2020			
2018-2019			
2017-2018			
2016-2017			

Observations éventuelles : .....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

- Je m'engage sur l'honneur à respecter les principes et valeurs régissant la République française, ses lois, ses règles, ainsi que les autorités et institutions qui la représentent. J'ai conscience que mon titre de séjour peut être retiré par les autorités françaises dans les cas prévus par la loi, notamment si ma présence en France constitue un risque pour l'ordre public.
- Je suis informé(e) que les titres, actes d'état civil, et documents présentés dans le cadre de la présente demande de titre de séjour feront l'objet d'une authentification auprès des autorités ou organismes qui les ont émis et pourront être retenus provisoirement à la préfecture à cette fin.
- J'atteste sur l'honneur l'exactitude et la complétude des informations ci-dessus. J'ai conscience que je dois être en mesure de justifier, à tout moment, que je continue à remplir les conditions de délivrance du titre de séjour, que l'administration peut procéder à des vérifications auprès des services et organismes habilités et que je peux être convoqué par l'administration à des fins de contrôle. J'ai conscience que mon titre de séjour peut être retiré notamment en cas de fraude, si je cesse de remplir les conditions de délivrance du titre de séjour ou si je fais obstacle aux contrôles ou ne défère pas aux convocations, conformément à la réglementation en vigueur.
- J'ai conscience qu'en cas de refus de séjour, je serai tenu de quitter le territoire français conformément à l'article L. 411-2 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile.

FAIT À ..... DATE | | | | | | | | | | SIGNATURE

*Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende.*

## PIÈCES À JOINDRE **OBLIGATOIREMENT** POUR TOUTE DEMANDE

- **4 photos d'identité identiques** et récentes de face, tête nue, sur fond clair – format 35 x 45 mm. Norme ISO/IEC 19794–5:2005 – Pas de copie
- **Passeport** : copies de toutes les pages relatives à l'état-civil, dates de validité, cachets d'entrée/sorties, visas délivrés, vignette OFII **ou à défaut**, une attestation consulaire de nationalité avec votre photo d'identité, établie par votre Ambassade ou Consulat.
- Votre **acte de naissance** ainsi que les documents ayant permis sa délivrance (affidavit, déclaration d'âge, jugement supplétif), et leur traduction établie par un traducteur agréé par la Cour d'Appel. Attention, certains actes d'état-civil étrangers destinés à être produits en France doivent être légalisés sauf accords internationaux. Vous pouvez vous renseigner auprès de l'ambassade du pays d'origine du document.
- Un justificatif de domicile daté de moins de trois mois :
  - ◆ **Si vous êtes locataire ou propriétaire** : facture d'électricité, de gaz, d'internet ou quittance de loyer non manuscrite, ...
  - ◆ **Si vous êtes hébergé chez un particulier** : attestation d'hébergement + justificatif de domicile daté de moins de trois mois + copie recto-verso de la CNI ou carte de séjour de l'hébergeant (la carte de séjour de l'hébergeant doit indiquer la même adresse)
- **Visa d'entrée en France** : Visa de long séjour valant titre de séjour mention « étudiant » avec vignette OFII ou Visa de long séjour mention « étudiant- carte de séjour à solliciter » (première demande – algériens) ou Visa de court séjour avec la mention « étudiant-concours » avec convocation au concours et attestation de réussite au concours ou à l'examen d'entrée ou copie de votre carte de résident longue durée – UE (RLD-UE) accordée par un autre Etat membre de l'Union européenne.
- **Justificatifs de ressources mensuelles au moins égales à 615 € par mois** :
  - ◆ Attestations bancaires de virement régulier ou de solde créditeur suffisants et trois relevés de compte bancaire où figurent les virements en euros,
  - ◆ et/ou attestation de bourse récente précisant le montant et la durée de la bourse et trois relevés de compte bancaire où figurent les versements,
  - ◆ et/ou trois derniers bulletins de salaire et contrat de travail (avec APT pour les Algériens),
  - ◆ et/ou attestation de prise en charge du garant et preuve de ses ressources (attestation de prise en charge, copie de la pièce d'identité, contrat de travail, dernier avis d'imposition, livret de famille) et trois relevés de compte bancaire où figurent les virements en euros.
- **Certificat de scolarité produit par l'établissement d'enseignement** : celui-ci peut être un établissement public ou privé d'enseignement supérieur ou d'enseignement secondaire général (préparant le baccalauréat) ou technique (préparant le CAP ou le BEP) ou un organisme de formation professionnelle. **L'enseignement à distance ou le suivi de cours en « auditeur libre » ne confère pas le statut d'étudiant.**
- Attestation de durée du cursus si vous êtes inscrit dans un établissement privé.
- **Justificatif de couverture sociale** : Si vous avez plus de 28 ans, fournir un justificatif du maintien de vos droits à l'assurance maladie ou de la souscription d'une assurance volontaire ou d'une CMU de base. Pour les étudiants canadiens (Québec), fournir une attestation d'affiliation à la RAMQ.
- **Livret de famille** si vous êtes marié(e) et/ou avez des enfants.

## PIÈCES COMPLÉMENTAIRES À JOINDRE SI VOUS SOLLICITEZ UN **PREMIER TITRE DE SÉJOUR ÉTUDIANT**

- **Certificats de scolarité depuis l'âge de 16 ans** si vous avez suivi sans interruption une scolarité en France depuis l'âge de 16 ans et souhaitez y poursuivre vos études.
- **Étudiant en mobilité européenne** : attestation délivrée par votre établissement et indiquant que vous relevez d'un programme de mobilité de l'Union Européenne.

## PIÈCES COMPLÉMENTAIRES À JOINDRE SI VOUS SOLLICITEZ UN **TITRE DE SÉJOUR « JEUNE AU PAIR »**

- Convention conclue entre le jeune au pair et la famille d'accueil.
- Tout document de nature à attester sa connaissance de base de la langue française ou un niveau d'instruction secondaire ou des qualifications professionnelles.
- Justificatif de couverture sociale.

## PIÈCES COMPLÉMENTAIRES À JOINDRE SI VOUS SOLLICITEZ UN **TITRE DE SÉJOUR « ÉTUDIANT EN RECHERCHE D'EMPLOI OU CRÉATION D'ENTREPRISE » OU UNE APS MASTER**

- **Diplôme au moins équivalent au grade de master ou diplôme de licence professionnelle ou diplôme de niveau I** labellisé par la conférence des grandes écoles (le diplôme doit avoir été obtenu dans l'année) ou attestation définitive de réussite.
- **Relevés de notes de l'année universitaire.**